

COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Roanne



Afin de renforcer l'attractivité de la ville et d'asseoir son rayonnement, F... accompagne les commerçants dans le développement de leurs activités. C... e... joue également le rôle d'interface entre les principaux acteurs du com...

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Le management d commerce de centre-ville

Agglo



Le service des affaires commerciales intervient dans tous les domaines relatifs à l'attractivité de la ville et au développement de l'activité commerciale. Ainsi, le management du centre-ville est une stratégie ciblée et équilibrée, qui doit permettre au centre-ville de **répondre aux attentes actuelles des Roannais et d'anticiper leurs besoins futurs.**

Les principaux objectifs du service sont :

- D'accompagner les commerces dans leur développement afin de soutenir le commerce de centre-ville ;
- De dynamiser les marchés du centre-ville pour proposer aux Roannais une large offre de proximité ;
- D'analyser le fonctionnement des rues commerçantes pour redynamiser, revitaliser et repenser la vie des quartiers ;
- De lutter contre la vacance commerciale et de toujours plus soutenir les animations commerciales.

Le service assure en outre le pilotage du **projet FISAC** (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Le FISAC est un dispositif financé par l'État, permettant de dynamiser et moderniser le commerce,

l'artisanat et les services afin de préserver ou de développer un tissu d'entreprises de proximité.

Le service pilote également le volet concernant la concertation de projets d'envergure en termes de renouvellement urbain. Par exemple, l'îlot Foch/Sully, projet phare du mandat, est un nouvel ensemble à vocation régionale, qui s'accompagnera de logements, de bureaux, d'une résidence seniors, d'une crèche, d'espaces verts et d'un parking d'environ 700 places. Cet espace a vocation à soutenir et à dynamiser le commerce du centre-ville. Ainsi, le service des affaires commerciales a conduit la concertation du projet avec les services de la ville et les partenaires économiques.

Le service des affaires commerciales joue le rôle de mise en relation des commerçants avec les différents partenaires économiques :

- **la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne/Roanne**
- **la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire,**
- **les Vitrines de Roanne**
- et avec l'ensemble des services de la Ville de Roanne.

Les autorisations et les droits d'occupation du domaine public

Le service des affaires commerciales gère **toutes les autorisations et les droits d'occupation du domaine public**, relatifs aux commerçants sédentaires et non sédentaires. Le service est à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches administratives.

- Les droits d'étalages et terrasses
- La TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure)

- › Les taxis
- › Les autorisations d'accès en zone piétonne
- › Les marchés forains
- › La restauration rapide (pizzas, crêpes, gaufres, snacks...)
- › Les brocantes, braderies, vides-greniers
- › La foire froide
- › Les cirques et expositions itinérantes
- › Les fêtes foraines
- › La location de kiosques et chalets (propriétés de la Ville de Roanne)
- › Les ventes en liquidation

Téléchargez l'arrêté réglementant les dérogations au repos dominical pour l'année 2021 à Roanne.



CONTACTS

Service des Affaires Commerciales

 Forum Sébastien Nicolas
42300 Roanne

 0477237797

 Courriel

 Du lundi au vendredi de
08h00 à 16h30

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

